FAMILEN E ANARLAISM THAT LENGE

JANVIER 1967

0

- institute for study of nonviolence, 2
- etat et droit, 7
- violence constructive ou maladie de la violence, 9
- informations objecteurs, 12, 15
- un autre aspect de l'objection : le refus de l'impôt militaire,
 13
- éléments pour une morale sexuelle anarchiste, 17
- non-violence et contraception, 23
- lettre ouverte d'hem day, 27
- réponse de lucien grelaud, 32
- correspondants locaux, 36
- quelques données fondamentales

SOMMAIRE

AIRSTATUTE DIFFERENCE INDIRATED TO THE PROPERTY OF THE PROPERT

Dans son numéro 5, notre revue rapportait les propos tenus à Paris par la chanteuse de folk-songs, Joan Baez, dont on sait maintenant qu'elle se soustrait à ses « obligations » de contribuable et qu'elle a fondé un « Institut pour l'étude de la non-violence ».

Avant de donner quelques indications sur cet institut, il me semble bon de résumer la déclaration que Joan Baez fit en avril 1964 lorsqu'elle refusa de payer 60 p. 100 de ses impôts (déclaration reproduite dans « Peace News » et dans l'« Action Civique Non Violente » numéro 22). Après avoir rappelé les possibilités destructrices des armements modernes, elle donnait deux raisons à son geste, dont la première était qu'« aucun homme n'a le droit de prendre la vie d'un autre homme » et la seconde que « la guerre moderne est un non-sens et une stupidité ». Non-sens à cause des dépenses énormes et inutiles ; stupidité parce que : «La formule "sécurité nationale" ne veut rien dire. Elle se réfère à notre système défensif, que j'appelle système offensif et qui n'est qu'une sinistre farce. Au nom de cette sécurité. on continue à multiplier et à entasser les unes sur les autres d'horribles machines à tuer, jusqu'au jour où, pour une raison ou pour une autre, on appuiera sur un bouton et notre monde, ou une bonne partie de ce monde, aura sauté et sera réduit en cendres. Ce n'est pas de la sécurité. C'est de la stupidité. » Joan Baez mettait ainsi le doigt sur les notions de sécurité et de défense dont le rôle n'est pas moindre quant à l'origine de la violence - à les discuter un peu, ces notions rejoignent facilement celles de la propriété.

Cette année également, Joan Baez ainsi qu'Tra Sandperl, directeur de l'Institut, et Holly Chenery, secrétaire de cet institut, entre autres, ont répondu à la campagne lancée par le C.N.V.A. (Committee for Non-Violent Action) — campagne de refus de palement des impôts en signe de désapprobation de l'attitude belliciste du gouvernement U.S. au Vietnam, à Saint-Domingue... ainsi que de l'attitude passive du peuple américain.

« Conséquemment à notre refus de payer l'impôt sur le revenu, consacré à la guerre, le gouvernement nous a retiré l'argent de nos comptes en banque sans notre permission. Nous essayons, cette année, d'organiser un mouvement plus grand de refus de l'impôt sur le revenu consacré à la guerre, en particulier à la guerre du Vietnam — car nous pensons que c'est la un moyen spécifique de concrétiser, pour la plupart des gens, leur opposition à la politique gouvernementale. »

Quant à l'institut, une brochure d'introduction nous dit qu'il « doit son existence à un besoin de notre époque. Partout dans le monde, les hommes conviennent que, sous peine d'une destruction universelle, la violence organisée, c'est-à-dire la guerre, doit être mise hors la loi. Néanmoins, le seul accord général qui existe à travers le monde est qu'il est juste et même patriotique de prendre la vie d'un adversaire politique étranger. Cette opinion est partagée par tous les pays et par tous les groupes politiques, excepté les pacifistes.

« Le besoin, alors, est de comprendre la nature, les principes et les fondements de la non-violence : ses applications pratiques, psychologiques, individuelles, sociales, politiques, institutionnelles et économiques. Le but de l'Institut pour l'étude de la non-violence est de scruter chaque face de cette assertion étrange blen que communément défendue, à savoir : l'orthodoxie exaltée du meurtre international.

En fondant cette école (ouverte dans l'été 1965 dans la région de Carmel en Californie), Joan Baez fit une déclaration, dans laquelle, en s'expliquant sur la non-violence, elle précisait ses bases :

«La non-violence signifie la capacité d'éprouver de l'amour pour vous-mêmes et votre prochain, d'être sensibles à vous-mêmes et votre prochain, de prendre conscience de vous-mêmes et de votre prochain. Et par votre prochain j'entends quiconque dans le monde.

Le plus souvent, le contre-pied de ceci nous côtole dans ce monde en gâchis : tuerie, haine, apathie, ignorance, ennui et des tas de morts-vivants. Je sens que si les gens ont une possibilité de poser quelques véritables questions et de songer réellement à eux-mêmes et à la vie, peut-être qu'ensemble, avec l'alde de quelques hommes comme Gandhi, Jésus et Bouddha, vous savez, ceux qui en viennent à être le plus près de savoir ce dont il s'agit, ils ont une possibilité de combattre. Une possibilité de se battre pour découvrir ce que sont en fait l'amour, la sensibilité et la conscience. Et vous apercevez-vous que si vous êtes vraiment conscients, sensibles et que si vous êtes capables d'éprouver de l'amour, alors justement vous ne pouvez pas ignorer et vous asseoir à côté des horreurs journalières qui ont lieu partout dans le monde.

- ➤ Ce qui me mêne à dire que, contrairement à ce que l'on croît couramment, la résistance non violente qui est l'aspect politique de protestation de la non-violence est exactement le contraire de ce coudoiement passif, de cette attitude indifférente, de ce « laissez l'ennemi vous marcher dessus, et ainsi va la vie ».
- » Politiquement, la non-violence implique que vous en envisagiez des manières de vaincre l'« ennemi » plus humaines et plus intelligentes que de lui brûler la cervelle.
- Et si vous n'avez pu en venir à bout, on peut encore faire en sorte qu'il coopère sans aucune crainte de vous pour sa vie et sa personne. Cela s'est passé avec succès dans le Sud.
- > Et, pour un moment, en ce qui me concerne : « Miss Baez, pourquoi vous tourmentez-vous avec tout cela, vous vivez confortablement et vous avez vraiment quantité de choses à faire ? > Cela est juste, mais ne voyez-vous pas que je prends au sérieux le fait que tous les hommes sont des frères et que je veux garder mes frères. >

Avant tout, il s'agit donc de réfléchir, de se poser des questions, d'essayer d'y répondre, individuellement ou bien en groupe. C'est cette notion de réflexion qui est à la base de l'institut et comme le dit Ira Sandperi: « Nous n'essayons pas de fabriquer des militants, mais de la compréhension. Nous voulons expulser la violence de nous-mêmes et du monde — aspiration formidablement modeste, en somme. Partout, aujourd'hui, l'hypothèse de travail, c'est qu'en toute saison on a le droit de tuer le « mêchant ». Il s'agit de déconsidérer le meurtre international honorable, récompensable, récompensé » (« Nouvel Observateur » du 24-8-1966).

Et cela se retrouve dans le programme de cette école où l'on ne vient pas pour ingurgiter des cours magistraux mais pour participer à l'élaboration des leçons :

«L'institut sera fondé principalement sur des séminaires sans formalisme, mais organisés et disciplinés... Les séminaires qui débuteront par vingt minutes de silence ou de méditation, seront centrés, quoique non exclusivement, sur les lectures. Parmi ces lectures variées (philosophiques, éthiques, politiques, historiques, etc.), on trouve, bien sûr, Gandhi, Tolstoï, Krishnamurti, Thoreau, Huxley, Camus, etc.

« Le programme journalier, d'une manière générale, est :

13 h : exercices - au choix de chacun.

13 h 30 : repas.

14 h à 15 h : séminaire, débutant par 20 minutes de silence.

15 h à 16 h : chaque personne seule : pas de livre, de musique, de cigarettes, etc., en résumé, pas de distractions provenant de l'extérieur du tout.

16 h à 17 h : séminaire, débutant par 10 minutes de silence.

- Ceci laisse du temps pour les lectures requises. Un large choix de journaux et de périodiques sera à portée de la main. Il sera demandé aux participants d'écrire un article sur un sujet de leur propre choix en rapport avec la non-violence.
- > Chacune des sessions est ouverte à quiconque a dix-huit ans ou plus et qui désire suivre le programme esquissé.
- La longueur normale d'one session est de six semaines, avec certaines à l'occasion plus courtes. Les sessions sont espacées à intervalles irréguliers dans l'année. Des séminaires spéciaux de fin de semaine, pendant les sessions normales, sont également tenus, et les visiteurs sont les bienvenus à ces week-ends après nous avoir avertis de leur arrivée.
- Nous avons un maximum de vingt étudiants à l'institut à chaque session. Quelques-uns d'entre eux ont, avant de venir, participé à des actions non violentes, mais la plupart non. On ne leur demande pas de prendre part à des actes non violents de portée sociale ou politique pendant l'école. L'école essaie plutôt de les aider à comprendre ce qu'est la non-violence et comment elle peut être mise en pratique, mais elle laisse prendre à l'étudiant individuel ses décisions quant à ce qu'il faut faire.

Aux difficultés que suppose le fonctionnement d'une semblable école se sont ajoutées les difficultés créées par le volsinage qui n'apprécialt pas cette réalisation — difficultés qui débouchèrent sur des difficultés avec la loi, obligations, conditions à respecter. Malgrécela, l'institut persiste dans son existence et espère bientôt publier ses résultats : «Un journal rapportant le cours des sessions, ainsi que quelques écrits des étudiants.»

A la lecture de la déclaration de Joan Baez, certains seront de l'avis du journaliste du « Nouvel Observateur » qui titrait : « Sainte Joan Baez ». Quant à moi, je ne vois rien d'éthéré là-dedans ; et, si je préfère une définition de la non-violence d'un caractère plus individualiste et moins idéaliste, peut-être n'a-t-on pas toujours fouillé correctement les notions d'amour, de sensibilité, de conscience, de prochain, de soi, etc., souvent chargées d'un passé (et d'un présent) religieux peu rutilant, mais auxquelles un caractère religieux ne m'apparaît pas nécessairement inhérent à des moments de méditation, de silence, de repli sur soi.

On peut concevoir plusieurs types d'écoles non violentes », variant suivant leur intention, leur point central (ici : la réflexion ; ailleurs : l'action non violente) et les modalités de leur « enseignement » (ici : séminaires, lectures, méditation ; ailleurs : entraînement pratique, psychologique à l'action non violente, études de stratégie, etc.). Mais tous ces types se valent et même se complètent ; des séminaires, où l'on épluche sans détours hypocrites des phrases, des raisonnements, des idéologies, des connaissances, présentent autant d'intérêt qu'une formation pratique à l'action.

Je considère même que, actuellement, la réflexion est un besoin primordial. Si je me pose la question : pourquoi ai-je manifesté contre les explosions françaises en Polynésie ? je ne sais répondre que par : j'ai le sentiment que... incapable de dire : je pense que..., et de définir mon système de pensée cohérent, incapable encore de l'opposer au machiavelisme universel. Pour l'instant toutes mes pensées sont ambiguës, et ma vie également. Suis-je le seul ? J'en doute... Même cette véritable action non violente qu'est l'objection de conscience est, à l'heure actuelle, elle-même ambiguë. Comme la plupart des civils, les objecteurs sont englobés dans le système de la défense nationale. Au premier abord, ma vie est pacifique ; pourtant je suis, que je le désire ou non, un citoyen et tout dernièrement, et sans aucune originalité, un membre actif de la défense nationale, puisque je travaille. A ma connaissance, personne n'a abordé de front le problème de la citoyenneté systématique, ni celui de la défense nationale... pourtant, ils sont presque fondamentaux, et je n'ai donné ici qu'une faible idée de ces casse-tête bien genants!

C'est pourquoi la réflexion — qui débute par la connaissance de soi — ne m'apparaît pas inférieure à l'action (quand elle est faite avec la volonté ferme de se libérer de la tendance fâcheuse à faire des phrases...). « Ecole », séminaire, revue... peuvent être alors des instruments utiles à l'élaboration de cette réflexion, qui doit déboucher sur l'action : « Nous voulons organiser la non-violence socialement. Etre un témoin privé, cela ne suffit pas » (Ira Sandperl, « Nouvel Observateur » du 24-8-1966).

Denis DURAND

BY DROIT

Si tous les anarchistes se sont prononcés, dans le passé comme dans le présent, pour la suppression de l'Etat, nombre d'entre eux ont soit confondu les deux notions : Etat et droit, soit laissé le plus souvent le problème du droit en suspens. Essayons donc de mettre au clair, d'une part, la différence nécessaire entre ces deux notions et, d'autre part, de justifier la nécessité de la seconde. L'Etat est sous sa forme actuelle une notion toute moderne, pratiquement inconnue avant la Renaissance. Bien que découlant étymologiquement du latin Status, le mot Etat remplace plutôt République, ou, mieux encore Respublica: chose publique, employé jusqu'au XVI* siècle. Il ne doit pas être confondu avec société ou collectivité humaine, notion aussi vieille que l'humanité, forme naturelle et spontanée de celle-ci.

Sous la forme présente que nous connaissons et subissons, l'Etat est né aux environs du XVIII" siècle des suites de la révolution industrielle ; en effet, à cette époque, les hommes qui firent la révolution industrielle - la bourgeoisie - et qui en tirèrent les premiers bénéfices matériels et moraux se heurtèrent à des habitudes d'esprit, à des traditions, à toute une structure de la société qui leur opposa suffisamment d'obstacles pour que, dès qu'ils en possédèrent les moyens, dès que la réussite leur eut donné à la fois la puissance matérielle et le crédit politique - jusqu'alors détenus par la noblesse et le roi - leur premier soin ait été d'abolir les réglementations, de modifier cette structure et ces traditions dans tout ce qui pouvait gêner leur effort et contrarier leur ascension. L'Etat naquit, dont la forme put rester monarchique ou devenir républicaine, le régime autoritaire ou bien parlementaire, il n'en groupa pas moins, dorénavant, des individus autonomes, indépendants, dotés de moyens matériels, dont les conséquences allaient être de poids dans l'avenir.

On peut, dès cette époque, définir l'Etat comme un enchevetrement de « services » politiques, juridiques et économiques, destinés à faire respecter le droit en vigueur — après l'avoir fabrique d'ailleurs — et à l'imposer par la force lorsqu'il le juge opportun.

Dans notre société capitaliste, c'est donc une structure artificielle et passagère, créée pour les besoins d'une nouvelle classe, en l'occurrence la bourgeoisie capitaliste, et chargée de lui assurer le maximum d'efficacité et de rendement par tous les moyens légaux y compris la violence.

C'est bien contre cette notion que tous les anarchistes semblent s'être élevés, au nom de la liberté et du droit à l'égalité de tous les individus.

Le droit, au contraire de l'Etat, semble inhérent à toutes les sociétés humaines, des plus primitives : familles, clans, tribus, aux plus « civilisées ». On peut le considérer comme la règle indispensable, le contrat écrit ou oral faisant régner l'entente entre les individus vivant en commun, d'une manière temporaire ou permanente.

On le définit habituellement comme un ensemble de préceptes, quasi obligatoires, mais en principe consentis, établis sous la forme de règles destinées à faire régner, parmi les hommes réunis, l'ordre et la justice. C'est en quelque sorte la garantie de la liberté individuelle maxima face aux exigences et contraintes indispensables de la vie commune.

C'est donc une discipline sociale, un ensemble de règles de conduite nécessaires, et, en ce sens, il semble bien qu'aucune société ne puisse s'en passer quelle que soit sa structure. Il est le complément naturel de la morale, de l'éthique, il règne sur les actions ayant une influence directe sur la marche et la vie de la société, à l'encontre de celle-ci, il émane du « for intérieur » et échappe à son empire.

Pour être acceptable et justifiable, il doit donc tendre vers la justice et y préparer.

Ce qui le rend suspect dans nos sociétés, c'est sa dépendance directe de l'Etat, son absorption toujours plus grande par celuici. Si les Etats, de par leur monopole quasi intégral des lois et des règlements imposent une certaine forme de droit, il n'en est pas moins vrai que les coutumes et traditions, par exemple, en forment le fonds commun et initial, et restent toujours une partie des plus importantes du droit - bien que de moins en moins d'ailleurs échappant encore à l'Etat et étant souvent fort valable et adaptable à un nouvel ordre social. Lucien GRELAUD

Note: En dehors des ouvrages anarchistes traitant en partie du droit, on peut consulter utilement l'étude récente parue dans la revue « Noir & Rouge » de mai-juin 1963 — n° 24 — Christian Lagant, B.P. 113, Paris, 18°.

PVIOLENCE??? CONSTRUCTIVE SAMALADIE DE LA VIOLENCE

Il est assez délicat dans une revue à tendance non violente de parler de violence. Les anarchistes ont toujours, en principe, rejeté la violence parce que l'anarchisme est amour de la nature, amour de l'humain. Nous luttons pour l'avènement d'une société sans haine, où tout serait harmonie. La production et la distribution seraient égales pour tous. Les enfants grandiraient sans inquiétude ; leur éducation se ferait selon leurs aptitudes, leurs goûts ; ils s'orienteraient vers la vie dans la joie. Devenus adultes, aucune querelle de peuples ne risquant de finir dans le charnier de la guerre, ils choisiraient librement une compagne et, à deux, bâtiraient leur foyer dans la communauté. Les libertés individuelles seraient respectées ; toutes les opinions seraient discutées, approuvées ou rejetées, mais toujours sans crainte ni haine.

Hélas I de la théorie à la pratique, il y a un fossé énorme à combler. Le financier, le prêtre, le militaire, le policier, le magistrat s'opposent à cela, et, dans certains pays où le libéralisme est remplacé par la dictature, c'est la déportation, la torture, le cachot.

Alors une question se pose : quelle doit être la position des révolutionnaires, et principalement de nos camarades anarchistes (Espagnols, Bulgares et ceux d'Amérique latine) ? Je pense que si ces camarades n'engagent pas d'action de répression, soit individuelle, soit collective, contre les monstres qui dirigent ces Etats, aucune autre propagande ne peut avoir d'effet. Dans quelle mesure ces camarades peuvent entreprendre une action non violente, puisque toutes les manifestations sont interdites et quel effet pourrait avoir cette propagande sur des camarades qui ressentent dans leur chaîr les douleurs de la liberté pour laquelle ils luttent ? Mettons-nous deux secondes dans la peau d'un habitant d'une bourgade du Nord-Vietnam après un bombardement de l'aviation sud-vietnamienne ou d'une escadrille américaine, lorsque son village est incendié, sa femme, ses enfants tués. Cet homme ne peut avoir au cœur que de la haine.

Naturellement, nous pouvons dire à ce paysan que ce sont les intérêts du capitalisme privé et des étatistes bolchevistes qui sont responsables de la guerre : il ne le comprendra pas. Il n'a plus ni maison ni famille, celui d'en face doit payer; il est mûr pour la guerre. La propagande non violente ne peut rien pour cet homme-là. Même les bouddhistes qui, par tempérament et idéologie, sont non violents en sont arrivés à la violence. Tous les pays qui se réclamaient de la philosophie de la non-violence, Inde et Chine, ont abouti dans ce siècle à l'extrême de la violence : guerre du Pakistan et de l'Inde, campagne des gardes rouges en Chine.

Qui est responsable ? La société telle qu'elle est conçue. Est-ce que les États à forme libérale, qui se dissimulent derrière un républicanisme hypocrite, sont meilleurs ? L'élimination physique se fait exactement de la même façon, voir l'affaire Prince sous la III* République et, plus près de nous, l'affaire Ben Barka où l'on s'aperçoit que tout citoyen peut être arrêté sans motif par la police et dis-

paraître. Voilà la société moderne qui n'a rien à envier ni à reprocher à la société moyenâgeuse, où les seigneurs pouvaient tout, y compris tuer impunément.

Le procès de la société n'est plus à faire, d'autres l'ont fait avant mol; mais, de tout ceci il résulte que tout n'est que violence sur l'individu comme sur des masses d'hommes et que lorsque la bourgeoisie, pour des intérêts qui n'ont rien d'humain, décide la guerre, même thermonucléaire, elle n'hésite pas à employer une certaine forme de violence, et des plus barbares.

Face à la société telle qu'elle existe, c'est-à-dire sous sa forme de profit et de technocratisme. car sovons justes il n'y a plus ni grande ni petite bourgeoisie. il v a une forme nouvelle de capitalisme centralisé qui, pour l'instant, dans ce pays, revêt une certaine forme de paternalisme, mais demain devant les revendications et la révolte d'un certain « Lumpenproletariat », sera obligé d'employer la force. face à cette société, quelle serait la position des syndicalistes et des révolutionnaires et en particulier des anarchistes ?

Je ne pense pas que nous soyons mûrs pour le sacrifice et il nous faudra employer les armes de la révolution. Que sera cette violence? Nous ne pouvons pas pour l'instant lui donner un visage, mais il faut dès maintenant préparer cette guerre révolutionnaire. Je pense que

la guerre de barricadès n'est plus à envisager ; la police comme l'armée étant dotées d'un matériel moderne, une barricade face à ce matériel serait une plaisanterie. Le travail des groupes anarchistes révolutionnaires est de se pencher sur ce probième : de quelle manière la révolution se fera violente ou non violente ? Four moi qui me réclame du fédéralisme de Proudhon et de l'action révolutionnaire de Bakounine, elle ne peut être que violente, car il y a des castes avec lesquelles on ne peut discuter. Seule l'action violente peut leur faire comprendre que leur règne a assez duré et qu'une nouvelle société doit naître de leurs cendres.

André Senez de l'alliance ouvrière anarchiste

Le texte que vous venez de lire est le premier que nous recevons qui défende une certaine conception de la nécessité de la violence. Nous serions intéressés par d'autres arguments que ceux développés dans cet écrit ; en particulier, dans le contexte actuel, nous voudrions connaître les projets, les possibilités pratiques que peut offrir la violence anarchiste pour atteindre une société libertaire, de la même façon que nous nous y essayons dans cette revue en étudiant et en nous efforçant de pratiquer les techniques non violentes. Il s'agit moins pour nous d'engager des polémiques stériles que de confronter des idées et des manières d'agir, d'ouvrir enfin un dialogue qui nous permettra, aux uns et aux autres, de faire le point.

INFORMATIONS OBJECTEURS • INFORMATIONS

Après la réunion commune des objecteurs de conscience actuellement en service, les 19 et 20 novembre, la ligne de conduite choisie est de continuer à exploiter les possibilités de ce service civil, même obligatoire. Dans sa nouvelle forme, le service civil des objecteurs de conscience n'a pas été exploré de façon à conclure à l'impasse et à l'échec. Le travail des objecteurs va donc consister à rendre ce service plus conforme à l'esprit qui les anime, tout en sachant parfaitement que ce ne sera qu'une réalisation limitée. et plus contestatif vis-à-vis de notre société par le travail concretement entrepris. Des efforts ont été jaits dans ce sens, notamment à Oust où un système de cogestion a été mis en place. De plus, il est envisagé de reconnaitre l'animation culturelle, que les objecteurs ont entreprise dans l'Ariège, comme activité principale et non plus comme activité secondaire au travail de chantier. De nouvelles possibilités de travail, notamment dans les Cévennes et dans l'Ariège même, sont actuellement à l'étude.

Il est certain que tous les objecteurs ne se placent pas dans cette perspective et que certains ne voient et ne sentent pas la possibilité qu'il y a d'effectuer un travail véritablement contestatif à l'égard du gouvernement en restant dans le cadre restrictif du statut. D'ailleurs, trouvant cette situation intolérable, l'un d'entre eux a préféré déserter.

En ce qui concerne la forclusion, un avocat parisien ayant déposé un mémoire accusant d'illégalité la commission juridictionnelle, celle-ci se mble avoir provisoirement suspendu ses décisions. Un fait nouveau vient d'apparaître, c'est le refus de la commission pour « motifs non valables ». Un objecteur s'est vu refuser sa demande pour raisons ne constituant pas une conviction philosophique.

C'est un jeune camarade, que l'on peut considérer comme anarchiste, qui a déclaré que monter la garde devant un morceau d'étoffe au bout d'un bâton et marcher au pas ne l'intéressait pas, ce qui fut considéré comme une insulte à l'armée et à la patrie. Par contre, en rédigeant sa demande autrement. en déclarant, par exemple, qu'il voulait être un homme responsable de ses actes et suivre sa conscience, elle aurait été acceptée. Ce qui montre à quel point il est ridicule de vouloir juger du bien-jondé des convictions d'un individu. De plus, cette décision de la commission laisse sous-entendre qu'une prise de position anarchiste ne peut être considérée que comme insulte.

INFORMATIONS OBJECTEURS • INFORMATIONS

un autre aspect de l'objection



le refus de l'impôt militaire



Le 14 novembre 1966 : Monsieur le Percepteur,

Je me permets de virer ce jour à votre C.C.P. la troisième tranche de mes impôts diminuée des 20,6 p. 100 qui correspondent au pourcentage officiel du budget militaire dans l'ensemble du prochain budget national. Je verse la somme ainsi défalquée, soit 406,85 F, à l'association « Aide à Toute Détresse », 77, rue Jules Ferry - 93-Noisy-le-Grand. J'accepte d'avance les sanctions légales auxquelles ce geste m'expose.

En juin dernier, j'ai écrit à M. le président de la République que je ne pouvais m'associer, en conscience, aux essais nucléaires prévus en Polynésie, pour les mois suivants. Cela, en raison des effets inacceptables de toute explosion atomique sur toute espèce vivante (végétale, animale, humaine), et par la conviction que tout accroissement du potentiel nucléaire mondial est un pas vers un conflit généralisé. Je ne peux m'associer davantage aux essais annoncés pour 1967.

Mais la force de frappe n'est qu'une arme parmi d'autres. Elle est l'aboutissement logique d'une organisation de la nation et des rapports entre groupes humains, dans laquelle la guerre est normalement admise et prévue. C'est donc sur l'ensemble du budget militaire que cette contestation doit porter

En refusant de verser de mon plein gré ces 20,6 p. 100 de mes impôts, je voudrais signifier, autrement qu'en paroles, que si je participe à l'orientation de la vie nationale vers la guerre, c'est à mon corps défendant. En versant une somme égale à un organisme basé sur le respect et le soutien des plus défavorisés, je marque, par un acte personnel, que je voudrais voir employer à la solidarité sous toutes ses formes et à la lutte contre l'injustice du sort et des hommes le trésor d'énergies, de ressources matérielles et morales que mon pays dépense pour la guerre. Je sais qu'il faut aussi de longs et durs efforts, des sacrifices matériels, toute une orientation nouvelle de la vie collective pour préparer et maintenir une paix réelle. Ceux qui, dès à présent, croient ces changements nécessaires doivent payer de leur personne, les premiers. Telle est la raison de mon double geste.

Il n'a pas le sens d'une grève, qui serait sans portée à cette minuscule échelle. Il n'a pas la valeur d'un reproche tactique aux autorités responsables, car elles sont logiques dans la perspective de force qui est la leur. Il n'a pas un but matériel immédiat, car dans ce cas, la fraude fiscale serait plus efficace et plus facile. En déclarant ouvertement que je ne peux contribuer de mon plein gré au prochain budget militaire, je choisis de me placer sur le terrain de l'objection de conscience à la préparation de la guerre.

Je ne le fais ni par un mouvement d'humeur, ni dans un élan sentimental, mais, autant que possible, dans la logique de mes efforts quotidiens. Comme citoyenne, soucieuse de mes responsabilités civiques, comme femme, attachée à la sauvegarde de la vie (membre de phrase supprimé, par scrupule, dans la lettre au président de la République, conçue, pour l'essentiel, en termes identiques, car les hommes ont aussi, certainement, leurs raisons d'hommes pour « objecter »), comme chercheuse spécialisée dans les sciences humaines, comme grande invalide, comme engagée depuis trois ans dans un travail de solidarité avec les habitants du camp-bidonville toulousain de Ginestous, comme approuvant et soutenant, depuis plus de cinq ans, l'objection de conscience au service militaire, je crois devoir poser, aujourd'hui, ce refus assorti d'un geste positif.

Il doit être compris comme un appel à la réflexion et à la conscience de qui en sera informé, et comme une indication, fragile mais concrète, du changement d'attitude collective auquel il voudrait contribuer.

Je m'excuse d'avance, Monsieur le Percepteur, pour le surcroît de travail qu'il vous causera, et vous prie d'agréer mes salutations bien sincères.

Marie LAFFRANQUE (Toulouse)

Ce refus de l'impôt militaire s'est manifesté dans plusieurs pays et notamment aux Etats-Unis, en Angleterre, en Belgique, en Hollande et en Suisse.

En France, trois personnes ont, à notre connaissance, refusé cet impôt. Il s'agit d'Henri Bouteiller, Paris, du docteur Caux, La Celle-Saint-Cloud (Yvelines), et de Mme Dupuis, Cluses (Haute-Savoie).

OBJECTEURS . INFORMATIONS OBJECTEURS

L'avocat Georges Pinet a été condamné, le 27 juillet 1966, à quatre mois de prison ferme et 1.000 francs d'amende pour avoir renvoyé son livret militaire, protestant ainsi contre la préparation de la guerre nucléaire et la course aux armements, auxquelles se livre le gouvernement français. Depuis, il s'est pourvu en cassation.

Il avait déjà été, le 11 février, condamné à quatre mois de prison avec sursis, et, refusant la sentence, il avait fait alors appel.

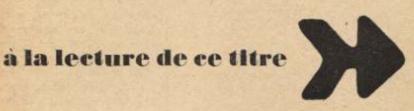
Il est à noter qu'en aucune manière il n'a demandé à ce qu'on lui accorde le statut des objecteurs de conscience, car il estime que, par l'article 12 (resté jusqu'alors sans application, il est vrai), cette loi établit pour la première fois dans le droit français une discrimination entre les citoyens.

Si l'on peut regretter que Pinet ne pose pas son acte face à la militarisation croissante et au totalitarisme de plus en plus accentué de l'appareil étatique, et qu'il le pose d'une manière individuelle, on perçoit nettement, malgré cela, la remise en cause des structures de notre société qu'il implique : la force de frappe n'étant, en effet,

qu'une des manifestations de cet appétit de sécurité et de protection dont on besoin les « nantis » pour conserver leurs richesses et leurs privilèges au détriment de ceux qu'ils spolient, tant sur le plan national que sur le plan international. Il ne faut pas oublier que si la force de frappe est destinée à maintenir la sécurité face à l'extérieur, l'ordonnance du 7 janvier 1959 prévoit la mise en place du système assurant l'a ordre » intérieur en vue d'une défense a totale » aussi bien en cas de conflit international, qu'en cas de « subversion » (entendez par là, grève, manifestation ou soulèvement régional).

On ne peut rester indifférent face à ce phénomène sans en devenir complice, il devient donc nécessaire de marquer publiquement son désaccord par un geste tel que celui de Pinet (certains déjà l'ont fait, d'autres s'u préparent) que l'on pourrait envisager sur un plan collectif, par le refus de remplir la fiche individuelle de renseianements devant servir à la constitution du fichier national. mis en place par ladite ordonnance et que doit obligatoirement remplir chaque Français occupant un emploi, et d'autres actes de désobéissance.

OBJECTEURS • INFORMATIONS OBJECTEURS



MIDMINTS POUR UNEX MORAGE SEXUELLE anarchiste

certains pourront se demander quels sont les motifs qui nous poussent à traiter de la sexualité dans une revue créée essentiellement pour remettre en valeur l'idée de la non-violence. Rappelons, une fois encore, que nous sommes anarchistes avant d'être non-violents; cela signifie que nous ne pouvons nous tenir étrangers à tout ce qui touche à la libération de l'individu. Toute oppression nous pèse, tout dogme nous irrite, toute autorité nous révolte, tout préjugé nous indigne; en ce sens nous sommes prêts à remettre en cause, à chaque instant, ce qui est établi.

Nous avons choisi de le faire au moyen de méthodes non violentes, car elles nous paraissent les plus compatibles avec les idées anarchistes.

La vie sexuelle des individus est sujette, quelles que soient les apparences, à de multiples interdits et coercitions, conscients ou non.

En tant qu'anarchistes, il nous appartient de les dénoncer et de rechercher des attitudes dégagées de leur empreinte.

En tant que non-violents, il nous faut considérer que la sexualité a souvent été étudiée comme une forme d'agressivité par des sexologues et des psychiatres. Si cela reste, dans la plupart des cas, dans le domaine du comportement individuel, il n'en est pas moins vrai qu'il est nécessaire de mettre en relief les éléments qui permettent de se détacher de cette forme de violence. Sans tomber dans le spiritualisme, nous pensons qu'avant de prôner de vastes idées généreuses, il convient de commencer par avoir un comportement individuel exempt de ce que nous réprouvons dans la société. A cet effet, nous pensons intéressant de livrer à la réflexion du lecteur les quelques idées suivantes.

Nous n'avons pas la prétention d'épuiser, dans une étude de ce genre, un sujet aussi vaste que la sexualité; aussi, n'avons-nous voulu considérer que les aspects que nous sont chers:

- Epanouissement de l'individu par une sexualité libre et sans préjugés.
- Problèmes posés par la société.

Il nous semble bon de rappeler que nous sommes, en Occident, sous l'influence d'une morale judéo-chrétienne qui ne considère la sexualité que comme moyen de procréation et, de là découle, entre autres, l'institution du mariage, de la famille, qui sont les bases de notre société actuelle.

Pour les marxistes, il importe, avant tout, de résoudre les problèmes économiques, et la sexualité est pour eux une question qui se résoudra socialement d'elle-même lorsque l'égalité économique sera réalisée. Pour les anarchistes à notre façon, l'épanouissement de l'individu est la finalité; la sexualité tenant une place très grande dans la vie, comme en témolgnent les travaux de Freud, Jung, H. Ellis et bien d'autres chercheurs, nous ne pouvons concevoir une société idéale sans une libération des préjugés, tabous, contraintes sociales, dont le poids n'est pas niable dans ce domaine.

Par rapport aux siècles précédents, il faut reconnaître que les problèmes sexuels sont maintenant à la portée de tous, par l'importance de l'érotisme dans la presse, le cinéma, la publicité, la littérature, etc. Mais ceci n'est qu'une apparence, car cette conscience du sexe est d'autant plus enivrante que les sens des mots est plus vague.

Rappelons que les religions chrétiennes condamnent toujours bon nombre d'étreintes et positions amoureuses, que la masturbation est toujours considérée par certains médecins comme un danger pour celui qui s'y livre, que les programmes scolaires des classes secondaires ignorent les organes génitaux; cependant si ces condamnations n'empêchent pas les rapports sexuels précoces, la masturbation, les caresses «interdites», bon nombre d'individus ont un sentiment de culpabilité qui témoigne de la force et de l'enracinement des interdits religieux, et cela même chez des anticléricaux confirmés.

Il semble donc qu'aux tabous primitifs on ait substitué d'autres tabous et, en particulier, le tabou du normal, qu'on rencontre aussi bien chez des croyants que chez des libres-penseurs. Puisqu'il existe un tabou du normal qui fait que bien des gens ont peur de tomber dans des cas pathologiques (perversions), peut-on essayer de définir ce qui est normal et ce qui ne l'est pas?

Il existe plusieurs critères de jugements dans les différents ouvrages qui traitent de la question : ces critères ne nous satisfont point, car, qu'ils soient d'origine religieuse, scientifique ou sociologique, ils jettent un grand nombre d'interdits sur les activités sexuelles.

Pour nous, les seuls interdits valables sont ceux justifiés par la sauvegarde de l'intégrité physique des individus, à savoir :

- le sadisme dans ses manifestations extrêmes,
- les activités entrainant une autodestruction.

On peut concevoir toutefois ces manifestations, dans la mesure où les individus en ont envisagé et accepté consciemment les conséquences (droit au suicide).

Nous ne voyons aucun inconvénient à ce que certains trouvent leur plaisir dans l'homosexualité, la zoophilie, l'inceste, l'exhibitionnisme, la pédophilie, l'algolagnie, le voyeurisme, le fétichisme, la masturbation... car nous savons que la plupart de ces tendances existent en chacun de nous à des degrés divers, avoués ou non; les circonstances et les barrières morales permettent à ces impulsions de s'extérioriser ou non.

Il ne nous appartient pas de justifier ou de combattre ces tendances, mais simplement de constater qu'elles existent, et qu'il est impossible de décider où sont les frontlères entre le normal et le pathologique.

Nous ne réprouvons que ceux qui usent de la violence, de la contrainte ou de la vénalité pour arriver à leurs fins.

Nous revendiquons pour l'individu le droit de rechercher et de pratiquer toute activité sexuelle à sa convenance en fonction de sa nature et de son tempérament pour autant qu'il soit suffisamment responsable des conséquences qui peuvent en découler par le ou les partenaires de son choix.

Bien que placée dans un autre contexte, une phrase de Sade nous paraît assez bien situer notre pensée : « S'il y a des êtres dans le monde dont les actes offusquent toutes les idées reçues, nous n'avons pas à les sermonner ni à les punir, car leurs goûts bizarres ne dépendent pas plus d'eux qu'il ne dépend de vous être intelligent ou stupide, bien fait ou bossu...»

Ces affirmations pour l'individu semblent cadrer parfaitement avec les bases de la morale libertaire qui peut se définir rapidement comme sans autorité et sans contraintes.

Le problème se complique lorsque nous débouchons sur le « social ». S'il est possible, en effet, de pratiquer des maintenant, dans des milieux affinitaires restreints, notre conception de la sexualité, on ne doit pas perdre de vue un certain nombre de luttes à mener dont la plus urgente est celle pour l'abrogation de la loi de 1920. Si, depuis 1945 environ, bien des progrès ont été réalisés en ce domaine, il reste un long chemin à parcourir, en France et dans les pays sous influence catholique.

Nous sommes loin des distributeurs automatiques que l'on trouve dans certaines villes scandinaves qui vendent des moyens anticonceptionnels à qui veut les acheter. Pourtant si nous voulons que la femme puisse prétendre comme l'homme à toute sa liberté, il y a un à-priori indispensable, c'est qu'elle puisse dissocier la fonction sexuelle de la procreation. La maternité devrait être un autre problème, nous en dirons seulement quelques mots, pour rappeler que notre civilisation est fondée sur la notion de famille et que cette organisation n'est peut-être ni la seule ni la meilleure. Il nous appartient de ne pas la considérer comme immuable et nous pensons qu'à la lumière d'expériences vécues en d'autres lieux et en d'autres temps (kibboutz, communisme primitif, vie tribale) on peut rechercher d'autres formes d'organisation comportant plus de liberté pour les individus et pouvant s'adapter à notre civilisation industrielle.

Cela nous amène naturellement à parler du couple. Disons tout d'abord que certains êtres sont capables de concevoir et de mener une vie sexuelle épanouie sans désirer pour autant lier leur sort de façon permanente à un partenaire; ils ont pour cela des motivations diverses, mais il faut admettre que, d'une manière générale, à un moment particulier de la vie, l'individu éprouve le besoin de vivre avec une personne (généralement) du sexe opposé.

Cette union qui constitue le couple n'a de valeur que par son intention de durer; elle est due à la synthèse de plusieurs raisons : affectivité, affinités, intérêt matériel, recherche de contraires pour s'équilibrer, et aussi, bien sûr, attirance sexuelle. Or ce désir sexuel qui se conçoit tout naturellement exclusif dans les premiers temps amoureux évolue souvent de façon différente au fil du temps. Nous n'entendons pas condamner la fidélité ou la monogamie quand elle est librement consentie et répond à la réalité de certaines unions ou de certains tempéraments, mais, le plus souvent, elle ne correspond qu'à des désirs refoulés ou à des concessions forcées qui amènent

des rancœurs inavouées, mais réelles. Cette situation conduit à un instinct de propriété physique ou sentimental qui se manifeste par de la jalousie et se traduit par de l'autorité, entrave à la libre expression sexuelle de l'individu. Nous prétendons qu'il est possible de concilier une vie de couple avec la liberté sexuelle.

Certaines formes d'érotisme, triolisme ou pluralisme, laissent apparaître que cette liberté peut aller jusqu'à ce que les composants du couple participent à des ébats simultanés avec des partenaires différents. On peut rétorquer que cela est du libertinage et assez loin de l'anarchisme. Certes, tous les libertins ne sont pas anarchistes, mais généralement leur vie sexuelle a pour conséquence un esprit de tolérance et une absence de préjugés que nous aimerions voir rencontrer chez beaucoup de libertaires très engagés sur le plan social, mais qui manifestent, sur le plan sexuel, l'éventail complet des idées rétrogrades dignes des réactionnaires qu'ils combattent.

Pour nous, la conception anarchiste est un tout dont on ne peut dissocier un élément aussi important que la sexualité; nous avons quelques difficultés à considérer comme des nôtres ceux qui envisagent sans crainte de participer à une révolution, fût-elle violente, dans le domaine politique et social et qui se refusent à penser d'abord à leur révolution individuelle.

Depuis E. Armand, peu de libertaires se sont penchés sur le problème sexuel ; pour certains, c'est une question mineure, pour d'autres, une question résolue. Mais nous craignons que dans ce domaine, comme dans blen d'autres, après avoir été des précurseurs, nous ne sachions suivre l'évolution et ne soyons dépassés par des réformistes.

Rappelons qu'au début de 1965 a été publié, chez J.-J. Pauvert, « Les Minorités érotiques », du docteur suédois Ullerstam. Dans cet ouvrage, il passe en revue les différentes « passions sexuelles », revendique le droit à leur libre expression et préconise même l'aide de l'Etat pour un ensemble de mesures destinées à venir en aide aux « hérétiques ».

Citons entre autres :

- Création de bureaux chargés d'établir des contacts sexuels.
- Création de rubriques spécialisées dans les journaux pour les demandes de partenaire.
- Création de clubs où les exhibitionnistes pourraient se produire devant un public de scoptophiles.

- Créations de bordels avec personnel des deux sexes dirigés par des médecins et des assistants sociaux.
- Création d'un corps de samaritaines érotiques destiné à venir en aide aux déshérités physiques.

Certes, ces mesures peuvent prêter le flanc à l'ironie, surtout lorsque l'auteur met sa confiance en l'Etat pour les promouvoir et les appliquer. On peut craindre, à juste titre, l'intervention de fonctionnaires et de l'administration dans un des rares domaines où ils ne se sont pas aventurés jusqu'ici.

Reconnaissons, toutefois, un courage à Ullerstam pour défier les puritains et les tabous et, à la lumière de ces propositions, souhaitons que les libertaires situent de nouveau le problème de la liberté sexuelle au niveau de leurs préoccupations permanentes.

Nous avons essayé de présenter les différents aspects de la question, nous ne prétendons pas apporter des solutions générales, mais définir un état d'esprit dans lequel ces problèmes peuvent être abordés. Nous espérons que d'autres s'en inspireront pour étudier des points plus précis dans un domaine où la libération de l'homme reste à faire tout autant que sur le plan économique.

André PORTAL - Marcel VIAUD

Socialisme et Liberté

2e, avenue des Droits-de-l'Homme

Bruxelles 7 (Belgique)

Tribune Libertaire

tous les lundis,
mercredis et vendredis
de 8 à 14 heures, Cité universitaire (ULB, avenue Paul-Heger)

Coordination: J. Lambinet

194, rue de l'Eté

Bruxelles 5 (Belgique)

Pour nous, qui pensons que la non-violence doit remplacer l'actuelle violence des rapports humains, il est normal que nous nous penchions sur un aspect du problème sexuel : la contraception.

La sexualité est une forme des rapports entre les individus. Cette étude est volontairement limitée à la contraception au sens large puisque cet aspect de la question défie la chronique. À l'occasion, quelques points annexes seront abordés, mais il faudrait plusieurs volumes pour approfondir la position anarchiste sur la sexualité.

Avant de développer le sujet, mettons-nous d'accord sur le terme de contraception. Je le limiteral volontairement à l'usage des moyens contraceptifs sérieux utilisés en France et dans le monde, à savoir : pilule, diaphragme, stérilet et quelques autres procédés interdits en France. J'élimine volontairement les méthodes dites naturelles, Ogino et températures, à cause de la trop faible sécurité qu'elles offrent. En effet, leurs chances de réussite tiennent plus du hasard que de la volonté du couple. Ceux qui, d'ailleurs, les emploient le font



pour des motifs moraux dont je me propose d'analyser le contenu.

Beaucoup de non-violents non anarchistes pensent que la contraception est violente et nous accusent de trahir la non-violence en ce domaine. Je me propose de montrer que nous ne sommes pas violents, mais, bien au contraire, que la contraception est une attitude non violente.

La contraception n'est pas violente

Nous pouvons être d'accord pour dire qu'il y a violence lorsque la volonté d'un homme est subordonnée à celle d'un autre malgré lui. Pour que la contraception soit violente, il faut donc qu'une volonté soit violée. À partir du moment où les deux personnes formant le couple sont d'accord pour utiliser un procédé contraceptif, il n'est pas possible de dire que l'une d'elles viole la volonté de l'autre. La violence se trouve donc ailleurs. Deux arguments sont alors avancés, qui ne sont d'ailleurs que les deux seules portes de sortie. Si la violence n'est pas interne au couple, c'est donc qu'il y a soit violence sur une personne qui transcende le couple (en l'occurrence la nature), soit violence de chaque partenaire sur lui-même qui, en employant la contraception, se fait violence. Examinons tour à tour ces deux cas.

Violence par rapport à la nature

Parler de violence suppose l'existence d'une volonté. Donc il faut alors attribuer à la nature une volonté, autrement dit la personnaliser. Ne dit-on pas en parlant de la méthode des températures qu'elle respecte la nature ? Si certains le pensent, je ne peux pas les en empêcher, mais nous avons assez de mal à respecter les humains dans notre société, sans aller chercher le respect d'un être dont l'existence dépend plus de la métaphysique que de la réalité objective.

Pour nous, anarchistes, donc rationalistes, cet argument ne saurait nous convaincre. Il ne nous reste donc plus qu'à examiner le second et dernier.

Violence par rapport à soi

Le non-violent se caractérise par une recherche permanente de la maîtrise de lui-même. Or, si les rapports sexuels dans le couple peuvent avoir lieu n'importe quand ou presque, certains pensent que toute maîtrise disparaît à ce niveau. Il y a donc, pour eux, violence ou, du moins, comportement non conforme à la non-violence. Regardons-y de plus près.

Peut-on parler de maîtrise lorsque le couple décide de ne pas avoir de rapports pour ne pas avoir d'enfant ? Non, ce n'est que de la prudence. La maîtrise consiste bien au contraire à ne pas avoir de rapports par la simple volonté, sans que la désobéissance à celle-ci entraîne une sanction. Si je risque de me noyer en nageant, je ne peux pas dire que je me sois maîtrisé si je ne plonge pas. Par contre,

si je reste à terre uniquement pour satisfaire à ma volonté, déterminée par des raisons personnelles, je peux alors parier de maîtrise.

Nous pouvons donc, d'ores et déjà, dire que celui qui emploie des méthodes naturelles par maîtrise de soi court de grands risques d'échecs en se racontant des histoires.

La contraception est non violente

L'existence des hommes est la condition « sine qua non » de l'existence de la société. Vérité première qui nous oblige à réaliser que vouloir résoudre les problèmes de mode de vie sans se pencher sur la source fondamentale de notre société est une erreur. Ce qui revient à dire que la démographie n'est pas seulement une question économique, mais la base même de toute modification. Je trouve personnellement attristant que des personnes se refusent à tuer quelqu'un, mais n'ont pas d'hésitations à mettre au monde un être nouveau. Reprenons ces deux points.

Le problème démographique

Plus nous sommes, plus la liberté de chacun est réduite. Il est par exemple impossible de prendre tous nos vacances au mois d'août au bord de la mer. Il faut donc étaler les congés. Seuls des privilégiés pourront alors prendre un repos au moment considéré comme étant le meilleur. Ce qui est vrai sur ce point est vérifiable sur tous les aspects de la vie : travail, transports, etc.

La population mondiale s'accroissant sans cesse, comment s'étonner que la liberté diminue. D'autant plus que l'expansion des villes et la culture industrielle des terres font disparaître toute possibilité de vie libre. Il apparaît partout des buildings, des routes, des tracteurs...

Pour reprendre le terme de Gaston Bouthoul, je dirai que nous vivons une période « d'inflation démographique ».

Vouloir que cette situation cesse, c'est se refuser à avoir des enfants, ou du moins beaucoup d'enfants. Si un couple veut élever un enfant, pourquoi n'en adopterait-il pas un? Cela ferait un malheureux de moins. Bien sûr, actuellement, les parents veulent avoir un gosse bien à eux. Mais, disent-ils, un seul c'est trop peu, il aura tous les défauts de l'enfant unique. Encore une conséquence de la division de notre société en familles. Si les enfants vivaient avec leurs parents en communauté (1), ils ne seraient plus des

⁽¹⁾ La communauté étant prise ici au sens très large. Elle peut être formée par des familles qui, vivant séparément, se voient souvent et n'hésitent pas à laisser leurs enfants ensemble.

enfants uniques. Mais il faudrait alors renoncer à vouloir que son gosse soit sa propriété. Il faudrait reconnaître la liberté de l'enfant, admettre qu'il puisse évoluer dans un sens différent de celui des parents. Malheureusement, tout comme la femme est propriété de l'homme, l'enfant est celle des parents.

Choisir la liberté, vouloir éviter les catastrophes de l'inflation démographique, c'est opter pour une natalité consciente. La contraception s'impose donc logiquement, à moins que l'on pratique l'ascétisme qui est inconcevable au niveau de la vie du couple. On ne vit pas à deux uniquement pour avoir des rapports sexuels, mais ils sont indispensables et forment un tout avec toutes les autres formes de rapports : psychologiques, affectifs, matériels...

Qu'offre-t-on aux gosses ?

Faire naître m'apparaît aussi important que tuer. Si je tue quelqu'un au hasard, je passerai pour un fou, mais si je mets des gosses au monde au hasard, je serais félicité. Or, tout comme pour celui que je tue, je n'ai pas demandé à l'enfant son avis. Aussi sera-t-il en droit de me reprocher plus tard sa venue au monde.

Un nouveau-né est un homme en puissance. Mais pourra-t-il le devenir ? L'évolution concentrationnaire et massificatrice de notre société va à l'encontre du développement de l'individu. Nous assistons même à la prise en main de l'enfant par l'Etat qui fait son éducation. Les parents n'ont donc même plus la possibilité d'éduquer leur enfant. Il n'est plus qu'un rouage de notre société.

Ayant pris conscience de la responsabilité que j'encours en mettant un gosse au monde et de la violence de cet acte qui peut n'avoir pour conséquence que de faire un robot de plus, il est normal que je veuille rester maître de la procréation. La contraception qui m'offre les moyens que je cherche est non violente, car, refusant de tuer quelqu'un, je refuse de mettre au monde, au hasard d'une rencontre, un être qui n'est pour rien dans toutes ces histoires.

La résolution des problèmes démographiques et sexuels permettrait de faire un pas vers la libération des hommes. Cette libération étant l'objectif premier des anarchistes et des non-violents, il est donc normal de parler de contraception, car, je le repète, nous ne serons libres que lorsque nous serons capables de maîtriser l'aspect quantitatif de notre société.

Jean COULARDEAU

lettre ouverte d'hem day

Il est assez curieux de constater que, chaque fois qu'il est parlé d'anarchie et de non-violence, un silence absolu plane sur tout ce que j'ai publié en ce domaine. Et pourtant...

Parfois, je me demande si cela vaut vraiment la peine que je m'attarde encore à recueillir, dans l'énorme production des écrits anarchistes, les publications des théoriciens sur la non-violence, si, à l'occasion d'une étude sur ce thème, on fait fi volontairement des apports réalisés ces derniers temps.

Dans le monde anarchiste, après Barthélemy de Ligt, avec qui j'ai eu de longs entretiens sur la non-violence anarchiste, je suis resté le seul à vouloir développer ce problème crucial. Cela remonte à mon retour d'Espagne et aux expériences — vécues sur place — des méthodes violentes utilisées pour réaliser une révolution sociale valable, c'est-à-dire libertaire.

Je n'al pas la prétention d'être resté le seul à initier ces formulations. Ce serait nier toute l'influence de nos écrits sur le développement de certains anarchistes.

Nous n'étions d'ailleurs pas les seuls en Europe et dans le monde de la pensée, mais nos travaux étaient publiés en langue française; nous étions les plus connus.

Je ne veux pas oublier cependant un précurseur comme Tolstoï, puis Gandhi. Mais ils étaient tous deux suspects aux yeux des matérialistes et rationalistes, parce que d'expression religieuse.

J'en viens au dernier fascicule, numéro 6, d'« Anarchisme et Non-Violence», qui, en bien des points, m'a fortement décu, par sa présentation, son choix de textes, voire des auteurs. Le présentateur n'a aucune excuse en ce qui concerne les oublis dans les pages sur la violence et la non-violence dans la révolution anarchiste. J'en reste étonné et pour lui et pour moi! A quoi a donc servi ma causerie enregistrée qui représente la somme de ce qui avait été écrit ou dit sur le problème ? Pourquoi la passer sous silence et refaire cette anthologie de la non-violence dans l'anarchie sans y faire allusion ? On parle souvent de pauvreté de la documentation et on ignore celle qui existe!

Par ailleurs, ce rappel des positions des théoriciens me paraît un mélange assez confus où se mélent bien des choses extérieures aux thèmes proposés.

Il était indispensable de mieux serrer la question et éviter les diversions inconsidérées.

Je m'arrête d'abord aux quelques définitions de dictionnaires, qui révèlent une absence totale de recherches ou une méconnaissance des publications antérieures. Se contenter de citer le Dictionnaire Larousse du XX* siècle, l'Encyclopédie Britannica et le Dictionnaire Lachâtre me paraît un choix très restrictif, même lorsqu'on relève les quelques lignes sans signification de Claude Moucachem de «Ravachol», si on omet une source essentielle : «L'Encyclopédie anarchiste».

Que de belles pages oubliées, laissées dans l'ombre par notre anthologiste et qui auraient éclairé les lecteurs, jeunes et vieux, de la revue, sur le mot : «anarchie», la théorie «anarchisme» et le comportement de l'«anarchiste».

Des noms comme Elisée Reclus, Jean Grave, Luigi Fabbri, Malatesta, Sébastien Faure, E. Armand, Pierre Chardon, André Lorulot, André Girard et bien d'autres, n'auraient-ils pas dû figurer dans cette énumération. Je m'en excuse.

Sans doute était-il judicieux de faire appel à Eltzbacher, pour présenter les idées d'un Godwin, P.J. Proudhon, Max Stirner, Michel Bakounine, Pierre Kropotkine, Benjamin Tucker et Léon Tolstoï; mais les oubliés?

Les démarcations de doctrines réformistes ou révolutionnaires avaient peu de raison d'être évoquées dans une telle étude. De même, les considérations élaborées par certains théoriciens sur la société, la patrie, l'Etat; car un choix restrictif en ces matières peut fausser la compréhension d'une doctrine ou d'une théorie. Dans pareil sujet, il importe d'être aussi objectif que possible.

Il était souhaitable de serrer les textes de plus près, et particulièrement ceux relatifs à la révolution et la non-violence. Je pense qu'en ce domaine ce qui a été présenté est sujet à caution. Mais il est difficile parfois de saisir les mobiles auxquels peut obéir un anthologiste, si bien intentionné soit-il. J'en arrive maintenant au « Catéchisme révolutionnaire », que Lucien Grelaud, sans plus de discernement, attribue à Bakounine, alors qu'il est de Netchaïeff. Les extraordinaires citations sont extraîtes d'un texte du fameux « Catéchisme » de ce jeune nihiliste et ne reflètent en rien l'esprit de Bakounine. Il y a là un peu de mauvaise foi à n'utiliser que ce document contesté, pour tirer des conclusions qui sont plus ou moins défavorables à Michel Bakounine. La longue citation témoigne ici d'un esprit retors plus que d'un chercheur de vérité.

C'est tout le problème terroriste qui est évoqué, mais là n'est pas le but de l'étude, j'imagine!

Il faut savoir que l'expression d'anarchie est pluraliste. On ne peut englober toute l'anarchie dans la reprise individuelle, l'action directe violente, les attentats des périodes héroïques ou exceptionnelles de l'évolution ou de la défense des anarchistes et de l'anarchie. C'est vite dit d'expliquer ainsi le terrorisme et c'est par trop simpliste, à mon humble avis.

Si notre ami — jeune, je pense — avait fait une incursion plus approfondie dans certains écrits, en les étudiant avec le recul du temps, son choix et l'analyse des documents seraient apparus sous un tout autre aspect et il aurait, je pense, évité certaines bévues. Lorsqu'il parle des remords de Bakounine, cela m'exaspère et, qui plus est, quand il s'autorise à juger — sur un faux document — et à disserter sur cette absence « de la dignité des individus » chez un homme qui, toute sa vie et à travers bien des vicissitudes de la lutte sociale, les calomnies dont il fut victime, garda toujours une belle dignité humaine. On ne peut l'oublier en parlant de ce théoricien, ce géant de l'action révolutionnaire que les fantaisies d'une critique mai fondée ne peuvent atteindre.

Trop de problèmes à peine ébauchés me semblent un tantinet déplacés dans cette étude, dont le titre même « La révolution anarchiste et la non-violence » prête à confusion, trop large. C'est le moins que je puisse dire.

J'apprécie toutefois avec une certaine satisfaction les quelques allusions aux écrits de Leval, Armand, Thoreau, Tucker, Tolstoï, Han Ryner et Devaldès.

Mais, attention! L'anarchisme ne change pas de visage pour autant. Il s'exprime différemment, s'enrichit de pensées nouvelles.

Il faut regretter que n'aient pas été plus approfondis les écrits d'un Tolstoï, d'un Han Ryner et que la satyagraha de Gandhi n'ait pas été exposée. J'en avais parlé lors de ma conférence enregistrée ; on pouvait la consulter à bon escient. A penser que j'ai dû prêcher pendant des heures dans un désert ou que pas mal d'auditeurs étaient sourds ce soir-là. Sinon, qu'en penser ?!

Les conclusions de cette étude ne peuvent dégager que des impressions fausses ou arbitraires.

En fait, la violence n'a jamais été érigée en principe dans l'anarchie. Cette interprétation est une erreur qui s'amplifie lorsque Lucien Grelaud essale quelques comparaisons avec d'autres réformateurs sociaux auxquels il mêle socialistes, marxistes, syndicalistes sans faire une nette démarcation avec l'idéologie anarchiste et la leur. Il n'y a pas, Lucien Grelaud, rupture entre le passé et le présent, mais continuité d'une pensée qui s'élabore, évolue chez certains et qui demain, nous sommes quelques-uns à l'espérer, donnera un renouveau aux idées anarchistes.

Mais il ne faut rien rejeter des méthodes, des interprétations d'hier, dont certaines répondaient aux impératifs de l'heure et aux tragédies de l'époque. Elles étaient, de plus, le reflet d'une évolution des esprits dans des prises de position de lutte et de combat.

Au lieu d'accentuer le divorce, il vaut mieux essayer de l'expliquer avec beaucoup d'à-propos et de tolérance. Ce sont là des chemins vers la non-violence. Il nous reste encore beaucoup à valoriser, si j'en crois toutes les réminiscences qui apparaissent lors de chaque action tentée de nos jours.

En mon for intérieur, J'ai l'impression nette que L. Greiaud a manqué le but qu'il s'est assigné dans son exposé et que la revue a fait un faux pas. Il serait souhaitable que l'on cesse de citer la Première Internationale à tout propos et hors propos, mais écrire : l'Internationale de 1864, afin de mieux la situer dans l'évolution des idées sociales.

Voilà ce que m'inspire la lecture du dernier numéro d'« Anarchisme et Non-Violence». Tout ceci dira l'intérêt que j'attache à l'élaboration et la diffusion de ces deux idées. Etant donné que la « Revue » sera un document qui restera et sera consulté, il me paraît souhaitable que soit utilisée au mieux cette lettre ouverte, sans que je sois dans l'obligation de demander l'hospitalité ailleurs, pour faire connaître ma pensée en ce domaine.

complément de

bibliographie

J'arrête ici mes réflexions, non sans rappeler quelques lacunes dans la bibliographie, même sommaire, à savoir :

B. de Ligt. Plan de mobilisation contre la guerre.

Mme de Ligt. Comment désarmer.

Hem Day. Souvenirs sur Han Ryner, suivis de Pacifisme-Violence. Paris, Les Cahiers de l'Artistocratie. 1946.

Le numéro de « Pensée et Action » sur William Godwin, dans lequel il faut signaler les deux études sur la non-violence.

Samar Ranjan Sen. L'Inde et la non-violence. Brochure éditée à Pensée et Action.

Dans

L'Unique. Orléans.

Non-violence et action directe. Numéro 33, septembre-octobre 1948. L'ère de la violence. Numéro 39, mai-juin 1948.

Violence - Non-violence - Anarchie. Numéros 54, 55 et 58. 1951.

Non-violence et Satyagraha. Conférence enregistrée. Numéros 10 et 11. L'Anti-antitoutisme. Janvier-juin 1962.

Articles repris par d'autres revues, journaux français, espagnols, italiens.

Le Citoyen du Monde. Paris. Technique de la non-violence. Numéro 15, 17 février 1950.

La violence et la société. Numéro 16. 24 février 1950.

L'Indépendant. Bruxelles, La non-violence comme technique de libération. Numéro 37. 8 octobre 1953.

Bulletin de l'I.R.G. Belgique (section). Silence à la violence. (Compte rendu de numéro, Tour de feu). Numéro 3. Mars 1947.

Brisons nos fusils. Numéro 6. 1° mai 1948.

Non-violence chez Parker (compte rendu). Numéro 14, 3 septembre 1949.

pour ne citer que quelques écrits.

HEM DAY

réponse de lucien grelaud

J'aurais aimé répondre à Hem Day d'une manière moins personnelle, moins polémique, plus non violente; il est malheureusement des mois, des idées, des accusations "mal venus" dans sa lettre ouverte, aussi me vois-je obligé, et ce à mon corps défendant, d'y objecter dans un style parfois déplaisant, mais hélas! inévitable vu le ton donné au depart.

Je passe donc au premier grief : " ... Chaque fois qu'il est parlè d'anarchie et de non-violence, un silence absolu plane sur tout ce que j'ai publié dans ce domaine..." Affirmation pour le moins hâtive, mon cher Hem Day, je n'ai, dans ce numéro 6 de la revue, cité que très peu les auteurs vivants - trois seulement, dont deux parce que auteurs d'ouvrages généraux sur l'anarchisme, Maitron et Guérin; le troisième Gaston Leval, parce que comblant certaines lacunes et définissant mieux que moi certaines idées. Il n'est nullement question de passer sous silence tes études sur la non-violence et l'anarchisme, mais il me semble que toi vivant - et pour longtemps encore je l'espère -, tu te tires fort bien tout seul du travail que tu as entrepris. N'as-tu pas d'ailleurs publié dans le numéro 1 de la revue "Anarchisme et Non-Violence" une étude, sommaire il est vrai et loin d'être exhaustive, bien que fort valable et bien documentée, sur l'anarchie, la violence et la non-violence (reprise de "l'Unique", numéros 54, 55 et 56 de l'année 1951)? Il m'a paru que, travaillant dans le même sens, à st peu d'intervalle, et pour les mêmes lecteurs, il était inutile de la citer. De là à penser que nous mettions ton œuvre sous le boisseau, il y a une marge.

Veuille bien me croire, rien ne justifie ta prévention à notre égard, les colonnes de la revue te sont ouvertes comme à tout autre et nous nous ferons un plaisir d'accueillir le fruit de ton travail, dans la mesure où tu voudras bien nous le communiquer.

J'en arrive au second grief : "...le numéra 6 de la revue m'a fortement décu par sa présentation, son choix de textes, voire des auteurs. Le présentateur n'a aucune excuse en ce qui concerne les oublis dans les pages sur la violence et la non-violence dans la révolution anarchiste. J'en reste étonné et pour lui et pour moi !..."

Que je t'aie décu, qu'en tant que présentateur je n'aie aucune excuse, que tu sois étonné, soit, mais, d'une part, je n'ai pas prétendu être exhaustif; d'autre part, comme tu l'écris si gentiment: "...il est difficile parfois de saisir les mobiles auxquels peut obëir un anthologiste si bien intentionné soit-îl..." Ce à quoi l'anthologiste répond: La revue "Anarchisme et Non-Violence" a été, entre autres, créée pour exprimer la position de camarades anarchistes sur de nouvelles méthodes d'action possibles, méthodes qu'ils jugeaient préjérables aux méthodes traditionnelles, et pour ouvrir le débat sur ces positions avec les autres tendances représentatives du "mouvement anarchiste".

Le présentateur ou l'anthologiste n'a donc pas prétendu dans ce numéro spécial clore le débat en donnant tout, problèmes et solutions adéquates, au sujet de la révolution anarchiste — ce qui serait pour le moins présomptueux —, il a voulu au contraire fournir un aliment à la discussion, ouvrir le dialogue entre amis et "adversaires" lecteurs de la revue.

Il n'était nullement dans mes intentions d'ignorer systématiquement ton essai d'anthologie sonore, mais j'en suis confus, je n'ai pas assisté à l'audition de celle-ci et, comme tant d'autres bonnes choses, je n'en ai pas connaissance encore. Un jour peut-être l'écouterai-je et alors seulement je pourrai en tenir compte et corriger, si nécessaire, mon opinion sur le sujet incriminé. Je n'ai jamais prétendu tout connaître et tout savoir sur l'anarchisme, la révolution, la violence, la non-violence ou... le reste.

N'ayant nullement l'intention, je le répète, de réaliser une anthologie exhaustive sur l'anarchie, il m'a semblé honnète et suffisant de ne donner que trois citations définissant l'anarchisme. Celles-ci ne peuvent pas remplacer l'œuvre de quelques milliers de pages nécessaires pour définir l'anarchisme — bien qu'imparfaitement d'ailleurs, car il me semble que celui-ci est en perpétuelle évolution, donc difficilement cernable définitivement. La citation du Larousse comme définition "bourgeoise", du Lachâtre comme reflétant l'opinion du socialisme en général, celle de Kropotkine en tant qu'anarchiste me paraissaient fort suffisantes comme données de base. Crois-moi, je serais navré si, de par mon inexpérience, f'avais échoué dans mon intention, mais y a-t-il vraiment échec? Rien ne me semble moins évident.

Tu me reproches encore la citation de Claude Moucachem, les quelques lignes qui y ont trait te semblent sans signification. Per-

mets-moi de ne pas être d'accord. Elles mettent l'accent sur le côté préférentiel d'un anarchisme éthique sur le social et le politique. En tant qu'anarchiste tendant vers la non-violence, n'était-ce pas justifié? Encore une jois, je ne réponds pas, je pose la question, à nous tous, d'y penser et d'y répondre.

M'accuser de ne pas citer cette source essentielle qu'est l'Encyclopédie anarchiste me semble bien mesquin, je ne cite pas tout, même pas l'essentiel, j'en ai fort conscience. Je n'avais pas l'encyclopédie en main, j'ai essayé de m'en passer et il me semble y avoir réussi, si je me suis trompé, peut-être le débat ouvert par la publication de mon étude apportera-i-il un complément d'information et viendra-t-il par la renforcer la valeur aussi infime soit-elle de celle-ci.

Nous en arrivons au point crucial, je crois, pour toi: mon attribution, à la suite de beaucoup d'autres, du Catéchisme révolutionnaire à Bakounine plutôt qu'à Netchaïeff. Depuis une vingtaine d'années que je fréquente les "milieux anarchistes" — je ne suis donc pas si jeune, ni si inexpérimenté —, la polémique piétine toujours sur cette attribution, je me permets de te dire qu'elle est pour moi sans intérêt. Tant que les camarades qui, comme toi ou Leval, par exemple, n'auront pas journi autre chose que des arguments verbaux concernant cette querelle, tant que des preuves tangibles ne viendront pas remplacer les argumentations à perte de vue,

je ne tiendrai aucun compte des accusations que tu portes contre moi à ce sujet. De toute manière, je ne m'appuie pas sur le seul Catéchisme révolutionnaire pour donner mes impressions sur le Bakounine de cette époque, la citation de ce texte n'est pas seule, que je sache, et je regrette d'être considéré par toi comme retors et de mauvaise foi à ce sujet. Ce sont, avoue-le, des mots regrettables dans ta lettre ; seule une passion immodérée pour le "géant" Bakounine peut la soutenir. Cela me semble un peu faible et par trop entaché de sentimentalisme. Je m'excuse, mais quand un ami, des amis me semblent dans l'erreur, je n'ai pas l'habitude de les y laisser patauger, je cherche à les dissuader en critiquant leur position, et, plus ils sont mes amis, plus je suis exigeant à leur égard.

Contrairement à ce que d'aucuns pourront penser, je considère, je dirais même nous considérons tous, que Bakounine fut comme socialiste révolutionnaire, comme libertaire, un des plus grands bonhommes du XIX siècle, il n'est donc pas comme tu pourrais le croire pour moi, l'homme à abattre pour purifier l'anarchisme.

Ce que je refuse, c'est de sombrer dans le panégyrique bakouniniste de certains, c'est tout.

Je n'ai effectivement que très peu cité Tolstoï, il n'était nullement dans mon intention de l'oublier, comme tu sembles le croire, mais il doit être étudié dans un prochain numéro de la revue consacré à l'anarchisme religieux. Il en est de même de l'étude sur Gandhi, qui paraîtra dans un numéro spécial sur la non-violence religieuse.

Pour parler de choses vénielles, tu voudras bien, fen suis certain, m'excuser d'avoir mentionné la Première Internationale au lieu de l'Internationale de 1864. Après lecture de ton livre consacré à cette question, je suis en effet d'accord avec tes arguments, mais je considère ceux-ci comme secondaires et crois que tu as plus fait œuvre de polémiste que d'historien dans cet ouvrage. Je bats néanmoins ma coulpe sur ce point.

Je te remercie aussi, et au nom de tous les lecteurs de la revue, pour les références que tu nous fournis quant à la non-violence, la violence et l'anarchie, c'est bien dommage que celles-ci ne nous aient pas été communiquées lors de la parution du numéro 1 de la revue avec ton article sur ce thème. Mieux vaut tard que jamais, merci encore.

Pour la bibliographie publiée à la suite de mon article, il n'était pas question de l'alourdir, j'étais même désireux de la livrer beaucoup plus courte, une bibliographie plus complète devant paraître prochainement dans la revue.

Je ne voudrais pas terminer cette réponse sur une note trop aiguë, mais me paraît déplacée, voire désagréable, ton allusion à la publication de ta réponse à mon article, en cas de refus possible de notre part, dans une autre revue. Je m'attendais à plus de courtoisie de ta part à notre égard.

Désireux de continuer sur une note plus agréable la controverse qui semble nous opposer, j'espère que tu reliras mon article et surtout la préface et la conclusion de cette étude, afin que continue ce dialogue. C'est ce que je souhaite de tout cœur, n'ayant rien d'hostile à ton égard, loin s'en faut, et estimant beaucoup, au contraire, tes travaux et ton comportement habituel.

CORRESPONDANTS LOCAUX

Total the Transfer of the State of the State

MARSEILLE : Denis Durand.

Vieille Bourse du Travail, salle n° 3 B, 13, rue de l'Académie (1°).

PARIS : Réunions du groupe tous les lundis à 20 heures, 110, passage Ramey (18°).

ROUEN: André Chatroussat.

18, rue Henri-Barbusse, Grand-Quevilly.

ROANNE: Lucien Grelaud.

H.L.M., appartement 27, rue Albert-Thomas.

TOULON: Marcel Viaud.

Chemin de la Courtine, Ollioules.

BRUXELLES : Hem Day.

Boîte postale 4, Bruxelles 29.

LAUSANNE : Marianne Enckell.

24, avenue de Beaumont, 1012 Lausanne.

BOITE AUX LETTRES: Michel TEPERNOWSKI. 16, rue Neuve-de-la-Chardonnière - Paris (18*).

Cahiers d'études trimestriels

Directeur de la publication : Michel Tepernowski

PRIX DU NUMERO : 2 F.

ABONNEMENT DE QUATRE NUMEROS : 8 F.

C.C.P.: Marcel Viaud, 2.298-84, Marseille.

QUELQUES DONNÉES FONDAMENTALES

- Les structures de la société actuelle sont essentiellement étatiques ; elles ne peuvent se maintenir que par l'autorité et la violence.
- Les anarchistes préconisent la disparition de l'Etat ; ils proposent une société sans autorité où la violence ne se manifesterait plus dans les rapports sociaux.
- Face au pouvoir et à l'autorité, les anarchistes ont apporté des solutions libertaires (fédéralisme, syndicalisme, etc.); mais en opposant la violence à la violence, ils l'ont ainsi légitimée.
- De toute façon, devant le gigantisme actuel des forces répressives et la mise en condition psychologique, la violence insurrectionnelle paraît impuissante.
- Les méthodes non violentes paraissent être le moyen d'action le plus conforme aux théories anarchistes : elles constituent une force qui permet d'éviter les conséquences autoritaires de la violence.
- L'action directe non violente a surtout été utilisée par des groupements religieux, généralement avec succès, mais la nonviolence n'est pas plus d'essence religieuse que la violence est anarchiste et athée. C'est pourquoi il est nécessaire d'étudier et de mettre en pratique ces formes d'action.

Nous posons done la primauté de la non violence et estimons que le ralliement à « Anarchisme et non-violence » devrait impliquer l'emploi de la non-violence tant dans l'action sociale que dans le comportement individuel.